

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2020

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN GUADELOUPE

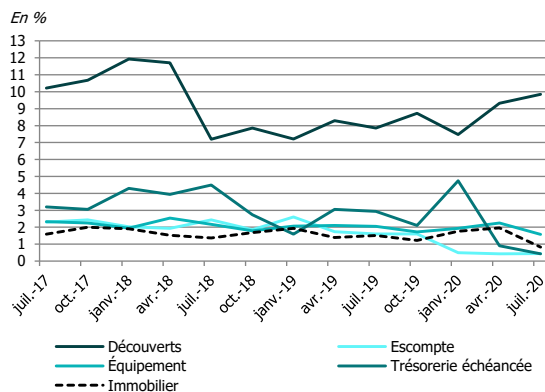
3^E TRIMESTRE 2020

LE RECOURS AUX PGE CONTINUE DE PESER SUR LES TAUX DES CRÉDITS À COURT TERME

- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** s'établit à 0,43 % en juillet 2020, en baisse de 47 points de base (pdb) par rapport à avril 2020. L'essentiel des nouveaux crédits est souscrit à taux fixe. En moyenne, ils s'élèvent à 104 617 € (93 315 € au trimestre précédent) pour une durée de 14 mois. Le recours massif des entreprises aux prêts garantis de l'État (PGE) pour faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 se poursuit.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'élève à 1,58 % en juillet 2020, soit une baisse de 67 pdb sur trois mois. La majorité des nouveaux crédits est à taux fixe. Les prêts accordés sont en moyenne de 290 159 € sur une durée de 8 ans.
- En **France entière**, les taux moyens des crédits à l'équipement et des crédits de trésorerie échéancée augmentent. En juillet 2020, les taux moyens des crédits de trésorerie échéancée et ceux des crédits immobiliers sont inférieurs aux taux observés à l'échelle nationale ; les taux moyens des autres types de crédits restent supérieurs à ceux de la France entière.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Guadeloupe¹

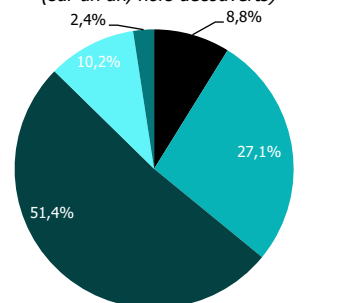
Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : Iedom.

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF

(sur un an, hors découverts)



■ Escompte ■ Trésorerie échéancée ■ Équipement
■ Immobilier ■ Autres investissements

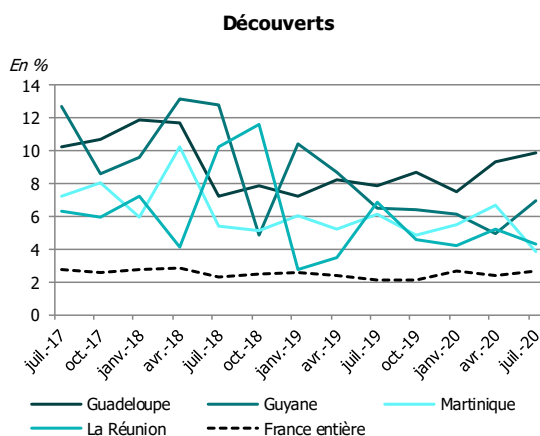
Source : Iedom.

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) en juillet 2020		Taux moyen pondéré (en %) en avril 2020		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière
Découverts	9,85	2,67	9,32	2,42	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	0,43	1,08	0,90	0,67	14	26	99	62	0,25	0,46
Équipement	1,58	1,35	2,25	1,05	101	110	98	87	1,92	1,15
Immobilier	0,82*	1,05	1,96*	1,11	141*	175	95*	98	-	-

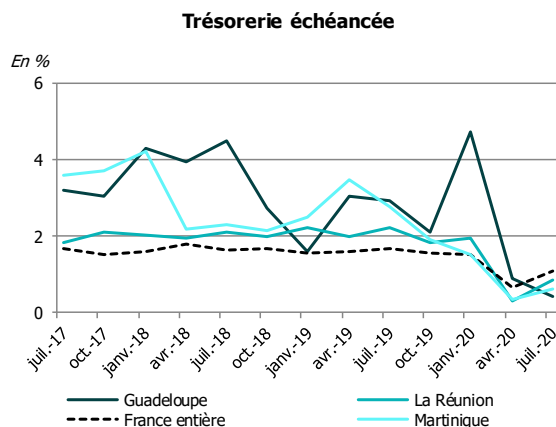
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

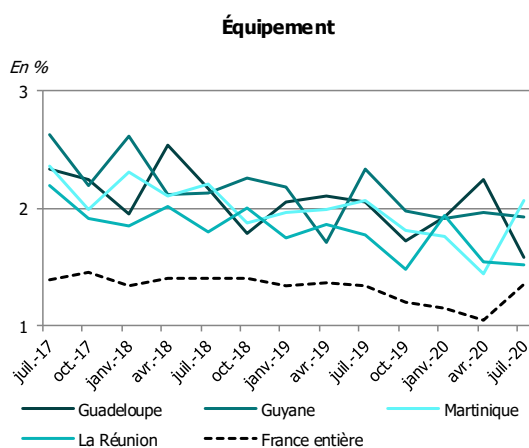
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



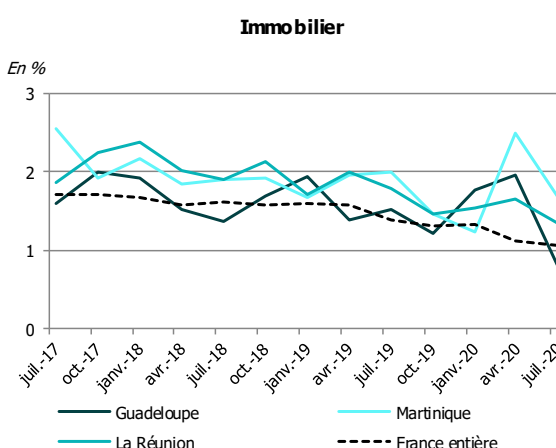
Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échancée, sont basés sur un faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.